



FONDATION  
Hôpitaux de Paris  
Hôpitaux de France

Reconnue d'utilité publique

Mieux vivre l'hôpital,  
c'est aussi guérir.

# Financement participatif MOTOmed



## Le projet : MOTOMed

### L'innovation au service de l'activité physique

Dans le cadre des ateliers d'activités physiques adaptées, la Maison d'Annie a fait l'essai du dispositif **MOTOmed** du **14 Juin au 28 Juin 2019**.

Ce dispositif permet aux résidents une pratique d'activité adaptée à leurs besoins, ainsi qu'une autonomisation à la mobilisation des membres inférieurs. Ce travail se fait de façon ludique « **Pédaler et voyager en même temps** ». L'installation y est aisée et la position confortable.

**20 résidents ont  
pédalé à travers  
des paysages variés**

**150 KMS  
de parcours**

**9 Salaries et 1  
bénévole ont aussi  
testé le dispositif**

**Présentation au  
CVS du 27/06**

## Subvention de la fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France pour l'achat du MOTOMed – Opération « + de vie »

La fondation Hôpitaux de Paris Hôpitaux de France participe au financement du MOTOMed à hauteur de 50%.

« *Nous avons le plaisir de vous annoncer que le projet intitulé « Acquisition de Motomed » soumis à la fondation Hôpitaux de Paris – Hôpitaux de France dans le cadre de l'opération « + de vie » 2019, a été retenu par son conseil d'administration. Nous sommes donc heureux de vous attribuer la somme de **4000€** afin de vous aider à le réaliser* »

Danuta PIETER, Déléguée générale  
Fondation Hôpitaux de Paris – Hôpitaux de France

## Participez au financement collaboratif du MOTOMed

Afin de financer une partie supplémentaire de cet équipement nous vous sollicitons. En effet, si vous avez apprécié ce dispositif lors de l'essai proposé sur l'été 2019, vous pouvez apporter votre contribution au financement du MOTOMed sous forme de don.

Nom : ..... Prénom : .....

Téléphone : ..... Mail: .....

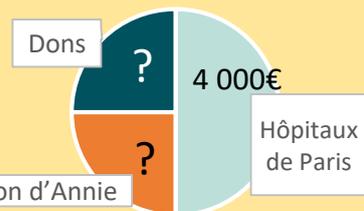
Je souhaite faire un don à hauteur de ..... €. (chèque à l'ordre de La Maison d'Annie)

**Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts de 66%.** Un justificatif vous sera remis.

L'association CAEFPA est reconnue d'intérêt général.



Objectif : 8 000 €



Merci pour votre soutien qui vient en complément de la participation de la Maison d'Annie.

## POUR VOTRE PARTICIPATION :

Par voie postale : La Maison d'Annie Allée François Fleury, 42230 Saint-Victor-Sur-Loire

Par mail: [accueil@maison-d-annie.fr](mailto:accueil@maison-d-annie.fr) - Par téléphone : 04-77-01-15-60

[www.maison-d-annie.fr](http://www.maison-d-annie.fr)